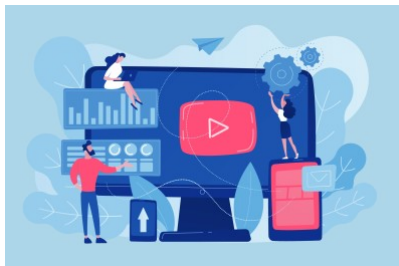

Programme de Formation

DA03 - La carte achats



Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début* 19/11/2026

fin 19/11/2026

Contenu pédagogique



Public visé

Personnels des services achats / marchés / finances



Objectifs pédagogiques

- Mesurer les enjeux de la carte d'achat
- Savoir faire de la carte d'achat un facteur de performance interne en matière d'achat et d'approvisionnement
- Être en mesure de mener une expérimentation limitée ou un déploiement global de la carte d'achat



Description

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DE LA CARTE D'ACHAT

- Le décret n°2023-209 du 27 mars 2023 (modifiant décret n°2004-1144 du 26 octobre 2004) généralisant l'utilisation de la carte achat pour exécuter les marchés publics
- L'instruction du 29 mars 2019 relative à des marchés par carte d'achat
- Le guide pratique de la carte achats

DÉFINITION ET PANORAMA DES CARTES D'ACHAT

- Les notions d'accepteur, d'émetteur, de porteur
- La carte achat de niveau 1
- La carte achat de niveau 3
- La carte « Total »
- La carte « Corporate » ou « Affaires »



LA CARTE D'ACHAT COMME OUTIL DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE AU SERVICE DE L'ACHAT

- Les enjeux, avantages et inconvénients de la carte d'achat
- La fluidification des processus internes achat et approvisionnement
- La réduction de l'atomisation des MAPA
- La réduction du nombre de factures (notion de relevé d'opérations bancaires)
- La description du processus complet niveau 1/niveau 2 du porteur au financier

METTRE EN OEUVRE UN PROGRAMME DE CARTE D'ACHAT

- L'étude et le diagnostic des achats : quels segments, quel calendrier ?
- La contractualisation avec une banque émettrice ou par avenant : exemple de contrats notifiés
- La contractualiser en incluant la carte d'achat dès le lancement de la consultation ou pendant son exécution
- L'accompagner le changement, communiquer sur l'outil



Prérequis

Une connaissance de base de la réglementation des marchés publics



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM de début et de fin de formation

Mise en situation et cas pratiques

Tour de table

Évaluation à chaud



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.